

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 22 octobre 2009**

-:-

L'an deux mille neuf, le 22 octobre, le Conseil Municipal de L'Haÿ-les-Roses, légalement convoqué le 15 octobre, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Patrick SEVE, Maire de l'Haÿ-les-Roses.

ETAIENT PRESENTS :

M. Patrick SEVE, M. Pierre COILBAULT, Mme Yannick PIAU, Mme Jacqueline GEYL, M. Denis HOCHSTETTER, M. Dominique MERLE, Mme Sophie HASQUENOPH, Mme Nicole BICHAREL, M. Bernard DELIANCOURT, Mme Françoise AUMAITRE-LOPATA, M. Patrick BOURDON, Mme Annie BESNIER, M. Gérard DELACOUR, M. Jean-Pierre CHARRÉ (arrivé à 18h39), Mme Noëlle DUCROUX, Mme Anne D'HERVE, Mme Christine PUND, M. Bruno ROUYER (arrivé à 18h35), Mme Milène COITOUX, M. Stéphane COLONEAUX, M. Jacques YVARS, M. Fernand BERSON, Melle Jihane MEKARNI, M. Jean-Claude GARNIER, Mme Jeannine VIAUD-LE-LEONARD.

ETAIENT REPRESENTES :

Mme Mireille MURA-SALAÜN représentée par Mme BICHAREL,
Mme Sylvie BERLINE, représentée par M. MERLE,
M. Alain DUTEMPLE, représenté par M. DELIANCOURT
M. Hervé NIOX-CHÂTEAU, représenté par Mme PIAU,
M. Christian CHAIA, représenté par M. COILBAULT,
Mme Odile STEPHANE-LEMARCHAND, représentée par M. HOCHSTETTER,
M. Abdoulaye BATHILY, représenté par Mme AUMAITRE-LOPATA,
M. Bernard GITLER, représenté par Mme COITOUX,
Mme Sonia VEBOBE, représentée par M. BOURDON,
Mme Houria BOUDACHE, représentée par Mr GARNIER

SECRETAIRE : Mme Milène COITOUX

.../...

Après l'appel nominal, le quorum étant atteint, monsieur le maire ouvre la séance à 18h34.

1 - ADMISSION EN NON-VALEUR DE PRODUITS IRRECOURVABLES

LE CONSEIL approuve à l'**UNANIMITÉ**, l'admission en non-valeur de produits irrécouvrables pour un montant total de 6 084,84 €.

2 - CONSTRUCTION DE TRENTE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX SIS 30 RUE JULES FERRY - GARANTIE D'EMPRUNT AU PROFIT D'IMMOBILIERE 3F

LE CONSEIL,

La Commune de L'Haÿ-les-Roses accorde sa garantie pour le remboursement de deux emprunts avec préfinancement d'un montant total de 3 487 000 euros que la Société Anonyme Immobilière 3 F se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et de Consignations.

Ces prêts sont destinés à financer la construction d'un ensemble immobilier de 30 logements locatifs sociaux et soixante places de parking (en sous-sol) sis rue Jules Ferry – 94240 L'Haÿ-les-Roses.

Résultat des votes :

POUR	30
ABSTENTION	5

3 - DEMANDE DE SUBVENTION CAF POUR DES TRAVAUX AU MULTI ACCUEIL PIERRE TABANOU

LE CONSEIL, à l'UNANIMITÉ,

AUTORISE monsieur le Maire à solliciter la CAF du Val de Marne pour l'obtention d'une aide financière afférente aux travaux du Multi accueil TABANOU, à savoir la scission de la pièce principale en deux entités distinctes, isolées phoniquement et, la création d'un espace dédié à la restauration des enfants.

AUTORISE monsieur le Maire à signer cette demande ainsi que tous documents nécessaires à la poursuite de cette affaire.

4 - REMPLACEMENT D'UN DELEGUE TITULAIRE AU SEIN DU COMITE DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL FUNERAIRE DE LA REGION PARISIENNE

LE CONSEIL, DÉSIGNE monsieur Alain DUTEMPLE délégué titulaire par **30 VOIX POUR**.

5 - ZAC "ENTREE DE VILLE PAUL HOCHART" - COMPTE RENDU AUX COLLECTIVITES LOCALES DE LA SADEV 94 POUR L'ANNEE 2008 - APPROBATION

LE CONSEIL,

APPROUVE le compte rendu aux collectivités locales, relatif à l'opération de ZAC « Entrée de ville – Paul Hochart ».

Résultat des votes :

POUR	30
ABSTENTION	5

6 - ZAC "ENTREE DE VILLE PAUL HOCHART" - RAPPORT SPECIAL SUR LES CONDITIONS DE L'EXERCICE PAR LA SADEV 94 DES PREROGATIVES DE PUISSANCE PUBLIQUE POUR L'ANNEE 2008 - DONT ACTE

LE CONSEIL,

PREND ACTE du rapport spécial sur les conditions d'exercice par la SADEV 94 des prérogatives de puissance publique pour l'année 2008.

**7 - PARCELLES CORRESPONDANT A LA RUE GUSTAVE CHARPENTIER APPARTENANT A L'OGIF ET A FRANCE HABITATION :
- ACQUISITION A L'EURO SYMBOLIQUE
- AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER LES ACTES AFFERENTS**

LE CONSEIL, à l'UNANIMITÉ :

APPROUVE la modification de l'emprise rétrocédée à la Commune pour le réaménagement de la rue Gustave Charpentier.

CONFIRME sa décision de se porter acquéreur de l'emprise de la rue Gustave Charpentier, appartenant à l'OGIF, telle que définie au plan.

CONFIRME sa décision de se porter acquéreur de l'emprise de la rue Gustave Charpentier, appartenant à France Habitation, telle que définie au plan.

PRECISE que chacune de ces acquisitions se fera à l'euro symbolique.

AUTORISE monsieur le Maire à signer les actes d'acquisition ainsi que tous les documents y afférents.

8 - PARCELLES CORRESPONDANT A LA RUE GUSTAVE CHARPENTIER APPARTENANT A BTP RETRAITE :
- ACQUISITION A L'EURO SYMBOLIQUE
- AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER LES ACTES AFFERENTS

LE CONSEIL, à l'UNANIMITÉ :

DECIDE de se porter acquéreur de l'emprise de la rue Gustave Charpentier, appartenant à BTP Retraite, telle que définie au plan.

DIT que cette acquisition se fera à l'euro symbolique.

AUTORISE monsieur le Maire à signer l'acte d'acquisition ainsi que tous les documents y afférents.

9 - CONVENTION D'OCCUPATION A TITRE EXCEPTIONNEL ET TRANSITOIRE DE LA PARCELLE CADASTREE SECTION E N° 166 :
- APPROBATION
- AUTORISATION A MONSIEUR LE MAIRE DE LA SIGNER

LE CONSEIL,

APPROUVE la convention d'occupation à titre exceptionnel et transitoire.

AUTORISE monsieur le Maire à signer ce document.

Résultat des votes :

POUR	30
ABSTENTION	5

10 - CONVENTION D'OCCUPATION A TITRE EXCEPTIONNEL ET TRANSITOIRE DE LA PARCELLE CADASTREE SECTION E N° 123 : - AVENANT N° 1 :
- APPROBATION
- AUTORISATION A MONSIEUR LE MAIRE DE LE SIGNER

LE CONSEIL,

APPROUVE l'avenant n°1 à la convention d'occupation à titre exceptionnel et transitoire.

AUTORISE monsieur le Maire à signer ce document.

Résultat des votes :

POUR	30
ABSTENTION	5

11 - MISE A DISPOSITION DE L'ESPACE CULTUREL DISPAN DE FLORAN AU TITRE D'ACTIVITES ASSOCIATIVES - SAISON CULTURELLE 2009/2010

LE CONSEIL à l'UNANIMITÉ,

APPROUVE la mise à disposition gratuite de l'Espace Culturel Dispan de Floran sis, 11 rue des jardins 94240 l'Haÿ-les-Roses, au profit des associations suivantes :

Associations	Nature de l'occupation	Dates	Locaux
Stop à la Mucoviscidose	Soirée Générosité	9/10/2010	Auditorium
Cinamat	Galas d'automne et de diaporamas	15/10/2009 et 28/01/2010	Auditorium
Les Troup'Adour	Gala annuel de chorale d'enfants	7/11/2009	Auditorium et salle de danse
Association Musicale du Val de Bièvre	Concerts d'Hiver et de printemps	29/11/2009 et 11/04/2010	Auditorium
Jouvence	Assemblée générale annuelle	15/03/2010	Hall de l'Espace Culturel et Auditorium
Ultimatum Step	8 ^{ème} Rencontre franciliennes de hip hop	20 et 21/03/2010	Salle de danse et Auditorium
Compagnie Zeugma	Danse – Création	6/04/2010	Salle de danse et Auditorium
Les Potes'O Roses	Soirée théâtre	13/04/2010	Auditorium
Compagnie Théâtrale du Moulin	Soirée théâtre	4/06/2010	Auditorium
Gymnastique Volontaire	Cours de Gymnastique adultes	Chaque mardi midi et mercredi matin	Salle de danse
Jouvence	Cours de gymnastique pour retraités	Chaque lundi, mardi et jeudi matin	Salle de danse
Adolphe Sax	Soirée musique	16/01/2010 et 17/01/2010	Auditorium

DIT que monsieur le Maire se chargera de signer chacune des conventions à passer entre la Ville de l'Haÿ-les-Roses et lesdites associations afin de fixer les conditions dans lesquelles ces locaux peuvent être utilisés, compte tenu des nécessités de l'administration des propriétés communales, du fonctionnement des services et du maintien de l'ordre public.

12 - MISE A DISPOSITION DES SALLES DU MOULIN DE LA BIEVRE - SAISON CULTURELLE 2009/2010

LE CONSEIL, à l'UNANIMITÉ

APPROUVE la mise à disposition gracieuse des salles du Moulin de la Bièvre au profit des associations et organismes suivants :

Associations et organismes divers	Nature de l'occupation	Locaux
Association du Verbe Poaimer	Ateliers de poésie	salle du rez-de-chaussée bâtiment du Meunier
Chœur d'Arti'Show	Chorale	salle du rez-de-chaussée bâtiment du Meunier
Compagnie Théâtrale du Moulin	Répétitions théâtrales	salle du rez-de-chaussée bâtiment du Meunier
Echec et Mat	Cours d'Echecs	salle du rez-de-chaussée bâtiment du Meunier
Amis du Vieux L'Hay	Conservation du Patrimoine communal + réunions	salle du rez-de-chaussée bâtiment du Moulin
Cinamat	Projections (films et photos)	salle du rez-de-chaussée bâtiment du Moulin
Gymnastique Volontaire	Cours de Gymnastique	salle de danse bâtiment du Moulin
Groupe Multi Classes	Cours de musique et de danse africaine	salle de danse bâtiment du Moulin
Association Musicale du Val-de-Bièvre	Répétition musicale	salle de musique bâtiment du Moulin
Jazz-Club	Répétition musicale	salle de musique bâtiment du Moulin
Jazzomania	Chorale	salle de musique bâtiment du Moulin
Troup'Adour	Chorale	salle de musique bâtiment du Moulin
Amicale Philatélique	Ateliers collection de timbres + réunions	salle du 2 ^{ème} étage bâtiment du Moulin
Club français de la Figurine Historique	Ateliers	salle du 2 ^{ème} étage bâtiment du Moulin
Cercle L'Hayssien des Arts	Ateliers de peinture	Salle au rez-de-chaussée nouveau bâtiment

Associations et organismes divers	Nature de l'occupation	Locaux
Bridge-Club	Tournois	Salle au 1 ^{er} étage nouveau bâtiment
Scrabble-Club	Tournois	Salle au 1 ^{er} étage nouveau bâtiment
Amis Randonneurs de la Bièvre	Réunions	Salle de réunion nouveau bâtiment
Fleurir L'Hay	Réunions	Salle de réunion nouveau bâtiment
Patchwork	Ateliers de couture	Salle de réunion nouveau bâtiment
Vita Corsa	Réunions	Salle de réunion nouveau bâtiment
5 Août 92	Répétitions et spectacles (danse)	Salle des Fêtes nouveau bâtiment
Amicale Philatélique	Réunions et expositions	Salle des Fêtes nouveau bâtiment
Amis Randonneurs de la Bièvre	Réunion et repas	Salle des Fêtes nouveau bâtiment
Association Musicale du val-de-Bievre	Répétitions et concerts	Salle des Fêtes nouveau bâtiment
Bridge-Club	Tournois et repas	Salle des Fêtes nouveau bâtiment
Cercle L'Hayssien des Arts	Exposition et conférences	Salle des Fêtes nouveau bâtiment
Chœur d'Arti>Show	Répétitions et concerts (Chorale)	Salle des Fêtes nouveau bâtiment
Cinamat	Projections (films et photos) et repas	Salle des Fêtes nouveau bâtiment
Compagnie Théâtrale du Moulin	Répétitions théâtrales, spectacle, repas et rencontres théâtrales	Salle des Fêtes nouveau bâtiment
Fleurir L'Hay	Manifestations diverses (fêtes de la fleur)	Salle des Fêtes nouveau bâtiment
Jazzomania	Répétitions et concerts (chorale)	Salle des Fêtes nouveau bâtiment
L'Hay Musette	Bals	Salle des Fêtes nouveau bâtiment
Phonothèque du Cirque	Conférences et expositions	Salle des Fêtes nouveau bâtiment
Les Potes'O roses	Répétitions et spectacles (théâtre)	Salle des Fêtes nouveau bâtiment
Scrabble-Club	Tournois et repas	Salle des Fêtes nouveau bâtiment
Ultimatum Step	Répétitions et spectacles (danse)	Salle des Fêtes nouveau bâtiment
Zeugma	Répétitions et spectacles (danse)	Salle des Fêtes nouveau bâtiment

Associations et organismes divers	Nature de l'occupation	Locaux
C.A.L. (Associations sportives)	Réunion le 9 janvier 2010 et le 07 mai 2010	Salle des Fêtes nouveau bâtiment
Conseil Général du Val-de-Marne	Réunion le 21 novembre 2010	Salle des Fêtes nouveau bâtiment
I.M.P.R.O.	Spectacle repas le 17 octobre 2010	Salle des Fêtes nouveau bâtiment
Institut Médico-Educatif « Les Lilas »	Spectacle le 15 décembre 2009	Salle des Fêtes nouveau bâtiment

DIT que monsieur le Maire se chargera de signer chacune des conventions à passer entre la Ville de L'Haÿ-les-Roses et lesdites associations et organismes divers afin de fixer les conditions dans lesquelles ces locaux peuvent être utilisés, compte tenu des nécessités de l'administration des propriétés communales, du fonctionnement des services et du maintien de l'ordre public.

13 - MISE A DISPOSITION DE LA MAISON DU PATRIMOINE AU TITRE D'ACTIVITES ASSOCIATIVES

LE CONSEIL, à l'UNANIMITÉ :

APPROUVE la mise à disposition gracieuse de la Maison du Patrimoine sise 73 avenue Larroumès, au profit des associations :

- le Cercle L'Haÿssien des arts afin d'exposer des œuvres dans le cadre de son vingtième salon qui se déroulera du 5 au 29 novembre 2009.
- l'Association L'Haÿ Patchwork afin d'organiser une journée portes ouvertes, le 30 novembre 2009.

DIT que monsieur le Maire se chargera de signer chacune des conventions à passer entre la Ville de L'Haÿ-les-Roses et lesdites associations afin de fixer les conditions dans lesquelles ces locaux peuvent être utilisés, compte tenu des nécessités de l'administration des propriétés communales, du fonctionnement des services et du maintien de l'ordre public.

14 - SUBVENTION AUX RESTOS DU CŒUR :
- APPROBATION DE DEUX CONVENTIONS
- AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE LES SIGNER

LE CONSEIL, à l'UNANIMITÉ :

DECIDE d'approuver le contrat d'habilitation entre la Ville de L'Haÿ-les-Roses et l'Association «Les Restaurants du Cœur/Relais du Cœur du Val-de-Marne» ainsi que la convention permettant le reversement des recettes des concerts par la Ville de L'Haÿ-les-Roses au profit de cette association.

AUTORISE monsieur le Maire à signer lesdites conventions ainsi que tout document nécessaire à la poursuite de cette affaire.

15 - CENTRE MUNICIPAL DE SANTE - CONVENTION PASSEE AVEC DES ORGANISMES DE MUTUELLES :
- APPROBATION
- AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE LES SIGNER

LE CONSEIL, à l'UNANIMITÉ :

APPROUVE les conventions à passer avec les mutuelles iSanté (137 rue d'Aguesseau – 92641 Boulogne-Billancourt cedex), ALMERYS (49 rue Georges Besse – 63039 Clermont-Ferrand cedex 2) et MERCER (Tour Ariane – Le Défense 9 – 92088 Paris La Défense cedex).

AUTORISE monsieur le maire à les signer ainsi que tous documents nécessaires à la poursuite de cette affaire.

16 - CONVENTION DE PARTENARIAT PASSEE AVEC LE CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION DU SECTEUR 7
- APPROBATION
- AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE LA SIGNER

LE CONSEIL, à l'UNANIMITÉ, APPROUVE la convention de partenariat relative au fonctionnement du CLIC du secteur 7.

17 – RAPPORT D'ACTIVITES 2008 DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE VAL DE BIEVRE - DONT ACTE

LE CONSEIL, DONNE ACTE de la présentation pour l'année 2008 du rapport annuel d'activités de la Communauté d'Agglomération de Val de Bièvre.

18 - RAPPORT D'ACTIVITE 2008 DU SIGEIF - DONT ACTE

LE CONSEIL, PREND ACTE de la présentation pour l'année 2008 du rapport annuel d'activité du Syndicat Intercommunal pour le gaz et l'électricité en Ile-de-France.

19 - RAPPORT D'ACTIVITE DU SIFUREP - DONT ACTE

LE CONSEIL, PREND ACTE de la présentation pour l'année 2008 du rapport annuel d'activité du Syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Parisienne.

20 - MISE A DISPOSITION D'UN AGENT COMMUNAL AUPRES DE LA CAISSE DES ECOLES - DONT ACTE

LE CONSEIL, PREND ACTE de la mise à disposition d'un agent communal auprès de la Caisse des Ecoles afin d'assurer les fonctions de coordonnateur du Plan de Réussite Educative.

21- REAMENAGEMENT DU TABLEAU DES EFFECTIFS

LE CONSEIL, à l'UNANIMITÉ, DECIDE la création :

- de trois postes d'Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe,
- d'un poste d'Adjoint administratif de 1^{ère} classe,
- d'un poste d'Adjoint du patrimoine de 2^{ème} classe,
- de six postes d'Agent spécialisé des écoles maternelles de 1^{ère} classe,

et la suppression corrélative :

- de deux postes d'Adjoint administratif principal de 1^{ère} classe,
- de deux postes d'Adjoint administratif de 2^{ème} classe,
- d'un poste d'Adjoint du patrimoine hors classe,
- de six postes d'Agent spécialisé des écoles maternelles de 2^{ème} classe.

Ce qui entraîne la modification d'une partie du tableau des effectifs selon le tableau proposé ci après :

GRADES	ANCIEN EFFECTIF	NOUVEL EFFECTIF
Adjoint adm principal de 1 ^{ère} classe	6	4(-2)
Adjoint adm principal de 2 ^{ème} classe	4	7(+3)
Adjoint administratif de 1 ^{ère} classe	24	25(+1)
Adjoint administratif de 2 ^{ème} classe	83	81(-2)
Adjoint du patrimoine hors classe	1	0(-1)
Adjoint du patrimoine de 2 ^{ème} classe	5	6(+1)
ATSEM de 1 ^{ère} classe	11	17(+6)
ATSEM de 2 ^{ème} classe	6	0(-6)
TOTAL	140	140

22- FIXATION DU MONTANT DE LA PRIME DE FIN D'ANNEE

LE CONSEIL, à l'UNANIMITÉ

DECIDE qu'au titre de l'année 2009, le montant brut de la prime de fin d'année est fixé à 1 314,00 € pour les agents titulaires et stagiaires.

DIT que le calcul du montant attribué aux agents non titulaires tiendra compte des cotisations légales soit, un montant de 1 452,00 €.

A 19h36, l'ordre du jour étant expiré, monsieur le Maire lève la séance.

Patrick SEVE
Maire de L'Haÿ-les-Roses
Conseiller régional d'Ile de France

Publication du : 28 octobre 2009 au 29 décembre 2009